

Vienne

## VIENNE

# 12 bornes de recharge électrique, c'est signé



*Thierry Kovacs et Maryline Silvestre ont signé la convention avec Etienne Hubert d'Easy Charge et les représentants de Citeos Vienne. Photo DR*

Lors du dernier conseil municipal, Thierry Kovacs, le maire de Vienne, et Maryline Silvestre, adjointe chargée des enjeux climatiques et environnementaux, avaient présenté le résultat de l'appel à initiatives privées visant à installer 12 bornes de recharge pour les voitures électriques et hybrides dans la ville.

Ce vendredi 23 avril, les deux élus ont signé la convention d'occupation du domaine public avec les représentants du groupement formé par Easy Charge et le Fonds de modernisation écologique des transports, retenus pour leur installation (FMET). « Cette convention prévoit notamment que l'implantation se fera sans aucun frais pour la Ville, et donc pour le contribuable viennois », a précisé le maire.

### • 22 points de recharge au total

Easy Charge et le FMET géré par Demeter et Citeos Vienne (qui assure la maintenance du réseau Eborn) vont installer 22 points de recharge d'énergie verte à Vienne : 20 points de charge accélérés (10 bornes) et 2 points (2 bornes) de charge rapides. Les 22 points de recharge sont prévus dans différents lieux au sein de parkings publics existants : au Pavillon du tourisme (recharge rapide), au parking Saint-Louis (recharge

rapide), au parking Centre Ancien, rue Ponsard, place François-Mitterrand, place Saint-Maurice, place de Miremont, place Saint-Pierre, cours Brillier, au parc relais sud (stade Jean-Etcheberry) et à l'Espace Saint-Germain (2 bornes).

## • Une tarification adaptée au type de recharge

Les bornes de recharges seront accessibles à tous les utilisateurs, y compris les personnes à mobilité réduite (PMR). La recharge pourra être lancée par divers moyens, CB, application mobile, code QR et badge RFID par itinérance entrante.

Les bornes seront accessibles pour un tarif de 1 € par session de recharge, auquel s'ajoutent 0,35 € TTC par kWh pour les bornes accélérées (22 kW) ou 0,50 € TTC par kWh pour les bornes rapides (50 kW).

En s'abonnant pour un montant de 12 € par an au réseau Eborn (déployé dans onze départements des Régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur), les habitants de Vienne pourront bénéficier de 10 % de remise et de tarifs préférentiels sur le réseau Eborn.